

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - SIÈGE SOCIAL**

3110, boulevard Martel  
Saint-Honoré (Québec) G0V 1L0  
Tél. : 418 673-1705 | Sans frais : 1888 673-1705

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - POINT DE SERVICE**

449, rue Principale  
Saint-Félix-d'Otis (Québec) G0V 1M0  
Tél. : 418 544-0113 | Sans frais : 1 888 673-1705

## AVIS PUBLIC

### (Article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Peggy Lemieux, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay, concernant une demande de dérogation mineure formulée en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* numéro 15-336, applicable aux territoires non organisés (TNO) de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire qui se tiendra **le 12 mai 2026, à 18 h, à l'hôtel de ville de Saint-Honoré, situé au 3611, boulevard Martel, à Saint-Honoré**, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay tiendra une consultation publique et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Monsieur Pierre Coutlée demande l'autorisation d'obtenir une dérogation mineure sur une propriété située en territoire non cadastré, dans le secteur du lac Noir, TNO Lac Ministuk, et faisant partie de la zone 1 F du Règlement de zonage numéro 15-332.

La dérogation demandée porte sur la disposition 4.17, du chapitre 4, sections 3 et 7.2, du chapitre 7, section 2 du Règlement de zonage n° 15-332 afin de permettre l'implantation d'une galerie à approximativement à 13 mètres de la ligne des hautes eaux au lieu de 20 mètres

Au cours de cette assemblée publique, tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Honoré, ce 27<sup>e</sup> jour d'avril 2026.

Peggy Lemieux  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Peggy Lemieux, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC du Fjord-du-Saguenay, certifie par la présente que j'ai procédé, en date du 27 avril 2026, à l'affichage du présent avis public aux endroits ci-après :

Siège social à Saint-Honoré :	3110, boulevard Martel, Saint-Honoré
Point de service à Saint-Félix-d'Otis :	449, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis
Site Internet de la MRC :	<a href="http://www.mrc-fjord.qc.ca">www.mrc-fjord.qc.ca</a>

Saint-Honoré, ce 27 avril 2026.

La directrice générale et  
greffière-trésorière,

Peggy Lemieux